

Métallier

RNCP35700 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	233
Formacode(s)	22478
Code(s) ROME	H2911
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	25/07/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de ce diplôme exerce sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des ouvrages du bâtiment pour des travaux neufs, de maintenance ou de rénovation. Il intervient indifféremment sur tous les domaines couverts par l'activité des ouvrages du bâtiment : structure, aménagement extérieur, aménagement intérieur.

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir en atelier et/ou sur chantier.

Il peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME, mais également dans une grande entreprise.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme contribue au respect des exigences réglementaires, énergétiques et environnementales.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- assurer la communication et la préparation de son intervention
- réaliser et contrôler un ouvrage courant
- réaliser des travaux spécifiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL :

1 - Etude et préparation d'une intervention :

Compléter et transmettre des documents. Décoder un dossier technique. Choisir les matériels et les outillages.

2 - Réalisation et mise en oeuvre d'un ouvrage courant :

Déterminer des quantités de matériaux et d'éléments. Organiser son poste de travail. Sécuriser son intervention. Utiliser des échafaudages. Réaliser une épure simple et/ou un gabarit. Réaliser des opérations de débit et d'usinage. Réaliser des opérations de conformation. Réaliser des opérations d'assemblage et de finition. Préparer et conditionner les ouvrages, le stockage. Réaliser la dépose, la mise en oeuvre. Contrôler le travail réalisé.

3 - Réalisation de travaux spécifiques :

Echanger, rendre compte oralement. Intervenir à proximité des réseaux. Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication (premier niveau). Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages. Vérifier la conformité des supports. Préparer la réception de l'ouvrage.

DANS LE DOMAINE DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

1 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique :

Français

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer. Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu. Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer. Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques. Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser. S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie. Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme. Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement. Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

2 - Mathématiques et physique-chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, utiliser une simulation. Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.

3 - Education physique et sportive

Développer sa motricité. S'organiser pour apprendre et s'entraîner. Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter. Construire durablement sa santé. Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

4 - Prévention-santé-environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation. Mettre en oeuvre un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention. Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix. Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté. Agir face à une situation d'urgence.

5 - Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art.D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : comprendre la langue orale, comprendre un document écrit, s'exprimer à l'écrit, s'exprimer à l'oral en continu, interagir à l'oral.

Blocs de compétences

RNCP35700BC01 — Etude et préparation d'une intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et les outillages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au Contrôle en Cours de Formation (CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF
Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35700BC02 — Réalisation et mise en oeuvre d'un ouvrage courant

LISTE DE COMPÉTENCES

- déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- utiliser des échafaudages
- réaliser une épure simple et/ou un gabarit
- réaliser des opérations de débit et d'usinage
- réaliser des opérations de conformation

- réaliser des opérations d'assemblage et de finition
- préparer et conditionner les ouvrages, le stockage
- réaliser la dépose, la mise en oeuvre
- contrôler le travail réalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP35700BC03 — Réalisation de travaux spécifiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- échanger, rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication (premier niveau)
- assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages
- vérifier la conformité des supports
- préparer la réception de l'ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et pratique.

RNCP35700BC04 — Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

FRANCAIS

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire, géographie
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP35700BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de

sécurité

- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF.

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilité). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit.

RNCP35700BC06 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF.

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilité). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel

RNCP35700BC07 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au Contrôle en cours de formation (CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit.

RNCP35700BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et

oral.

RNCP35700BC09 — Langue vivante (bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral
- comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral.

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral.

RNCP35700BC10 — Mobilité (bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- caractériser le contexte professionnel étranger
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- se repérer dans un nouvel environnement
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral et écrit.

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ouvrages du bâtiment (structure, aménagement extérieur, aménagement intérieur) pour des travaux neufs, de maintenance ou de rénovation dans une entreprise artisanale ou une PME mais également dans une grande entreprise.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métallier - Serrurier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la réglementation R.408 de la CNAMT, annexe 5

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi

Salaire médian (mensuel)	2 068 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B1X33 — Charpentiers (métal et bois) · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 926
Jugés difficiles à recruter	65 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	B1X33 — Charpentiers (métal et bois) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 314 €
Selon la branche	4 500 € – 7 906 €
Prise en charge	Branches concernées
6 314 €	Valeur par défaut · 199 branches
7 906 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP Carrières et matériaux
6 623 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 617 €	CPNEFP commerces quincaillerie
6 300 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
6 091 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
5 999 €	CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
5 884 €	CPNEFP Sports Loisirs
4 500 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/07/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP872

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37897

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.onisep.fr>

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043501199>

Fiche officielle (France Compétences)

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	39
Montant total engagé	125 230 €
Coût moyen par dossier	3 211 €
Durée moyenne	152 h
Période	09/2022 – 12/2023
France compétences	87 %
France Travail	8 %
Reste à charge titulaire	3 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.